

## LE DIPLOME – LE METIER

Le **DEJEPS** est un diplôme professionnel de niveau 5 (Bac + 2) permettant d'encadrer **contre rémunération** des **activités de perfectionnement** (enseignement et entraînement) pour tout public et tout lieu de pratique en Skateboard.

Il participe également à la **formation des cadres**, à la **conception et coordination de projets**.

**Employeurs potentiels** (en tant que salarié, ou travailleur indépendant) : association sportive affiliée à la FFRS, CD et Ligue régionale, structures privées, skate-park privés ou municipaux ...

## LA FORMATION

### CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION :

- Être âgé de **18 ans** à l'inscription
- Être titulaire du **PSC 1** ou équivalent.
- **Être titulaire** d'un diplôme professionnel selon les cas ci-dessous (classé par ordre de priorité) :

<b>Cas n°1 :</b>	<b>Cas n°2 :</b>	<b>Cas n°3 :</b>
du <b>CQP Moniteur Roller Sport option Skateboard</b>  OU d'un <b>BP JEPS APT (ou DEUG /Licence STAPS) et de l'UCC Skateboard</b>	d'un <b>BP JEPS APT (ou DEUG/Licence STAPS) et d'un Brevet d'Initiateur Fédéral Skateboard</b>	d'un <b>BP JEPS (ou DEUG/Licence STAPS)</b> et justifier d'une expérience significative dans l'option demandée. OU d'un <b>DE JEPS dans une discipline connexe</b> à la FFRS (surf par exemple). Les candidats qui rentrent dans cette 3ème catégorie devront justifier : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>d'une expérience de pratiquant</b> en Skateboard durant au moins une saison sportive.</li> <li>▪ <b>d'une expérience d'encadrant</b> (initiation et perfectionnement) en skateboard durant au moins une saison sportive.</li> <li>▪ et fournir une <b>attestation de pratiquant et d'encadrement</b> délivrée par le président d'une association sportive affiliée à la FFRS ou à la FIRS.</li> </ul>
Les candidats qui rentrent dans la 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> catégorie devront passer le 1 <sup>er</sup> jour des tests une <b>Epreuve de prévention à la sécurité des pratiquants</b> (épreuve de pédagogie de 45 minutes composée de 30 minutes maximum de séance et 15 min d'entretien).		

### EPREUVES DE SELECTION :

**1 – Epreuve écrite de 2h00** : réaliser un écrit comprenant un résumé et une analyse à partir d'un document vidéo.

Une séquence vidéo (d'une durée de 15 à 20 minutes) est visionnée une fois par le groupe. A partir de sa prise de note, le candidat rédige un résumé de la séquence puis répond à une ou plusieurs questions. Il devra utiliser des points d'appuis dans sa discipline.

**2 - Epreuve d'entretien sur dossier : durée 20 mn**

Exposé et entretien avec un jury pour évaluer la motivation du candidat, son engagement dans la discipline, son projet professionnel et personnel, le compte rendu et l'analyse critique de son expérience.

**3- Epreuve technique** : Le candidat doit réaliser un RUN (programme technique libre) dans 2 disciplines (Street et mini-rampe) :

- d'1m30 en Street comprenant un trick au coping, un transfert, un trick en Switch ou Nollie, un flippy-trick et une figure de glisse (grind ou slide) et,
- d'1 minute en mini –rampe comprenant 4 tricks au coping et 2 figures aériennes.

### ORGANISATION et CONTENUS DE LA FORMATION

- **385h de formation en centre** (hors positionnement) pour le cas n°1 ou **420 h** pour les cas n°2 et 3
- 7 semaines transversales: conception et coordination de projets, bases théoriques de l'entraînement, formation de cadre (8 pour cas n°2 et 3).
- 4 semaines spécifiques: pédagogie de l'entraînement et formation spécifique en lien avec la discipline.
- **250h d'alternance en club** (sous tutorat)

Encadrement pédagogique (niveau enseignement et entraînement), conception et coordination de projet en club, formation d'éducateurs.

<b>UC1</b> – Être capable de concevoir un projet d'action	<b>UC3</b> – Être capable de conduire une démarche de perfectionnement en Skateboard
<b>UC2</b> - Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	<b>UC4</b> – Être capable d'encadrer en sécurité en Skateboard

### CALENDRIER DE LA FORMATION (susceptible d'être modifié)

Inscription avant le	Épreuves de sélection	Phase de positionnement	Début de la formation	Fin de la formation	Effectif	Durée totale		Durée en centre	Durée totale	Durée en centre
						Cas n°1	Cas n°2 et 3			
01/06/2019	24 et 25/06/2019	26 et 27/06/2019	09/09/2019	04/10/2020 (fin des cours le 02/07/20 rattrapage certifié sept et oct 2020)	8 à 20	635 h	385 h	385 h	670 h	420 h

### COUT DE LA FORMATION (susceptible d'être modifié)

Frais dossier d'inscription : 30 € (non remboursables)

Coût de la formation pour **le cas n°1** :

- ✓ Avec prise en charge par un OPCO = de 12€/H à 18€/H Selon contrat (salarié / employeur)
- ✓ Sans prise en charge par un OPCO = 8,50 €/H soit **3 272,50 €** (Frais d'hébergement et de restauration à la charge des stagiaires).

Coût de la formation pour **les cas n°2 et 3** :

- ✓ Avec prise en charge par un OPCO = de 12€/H à 18€/H Selon contrat (salarié / employeur)
- ✓ Sans prise en charge par un OPCO = 8,50 €/H soit **3 570 €** (Frais d'hébergement et de restauration à la charge des stagiaires).

### S'INFORMER, S'INSCRIRE

Le dossier d'inscription est à retirer au CREPS de BORDEAUX Aquitaine, 653 cours de la Libération, 33400 TALENCE ou à télécharger sur le site : <http://www.creps-aquitaine.fr/formation-professionnelle-et-apprentissage/formations-et-diplomes/offre-de-formation/dejeeps/deieps-skateboard/>

#### Contacts :

Coordonnateur de la formation : Karine MESNIL Tél : 05.56.84.80.66 [karine.mesnil@creps-bordeaux.sports.gouv.fr](mailto:karine.mesnil@creps-bordeaux.sports.gouv.fr)

Responsable administrative et aide au financement : Stéphanie SUDRE Tél : 05.56.84.80.56 [stephanie.sudre@creps-bordeaux.sports.gouv.fr](mailto:stephanie.sudre@creps-bordeaux.sports.gouv.fr)